

Les bons réflexes en cas d'accident

- Garez votre voiture en mettant les feux de détresse, sortez de votre véhicule muni de votre gilet de sécurité.
- Faites sortir les passagers et mettez-les en sécurité. Si vous êtes sur l'autoroute, veillez à les placer derrière les rambardes de sécurité.
- Positionnez le triangle à 30 mètres avant votre voiture afin d'avertir les autres automobilistes.
- S'il y a des blessés, même légers, appelez les secours.
- Remplissez ensuite votre constat amiable avec la ou les personnes concernées, même s'il n'y a qu'un seul véhicule endommagé.
Si vous avez souscrit à l'Assistance, sur simple appel, Europ Assistance peut vous aider à compléter votre constat amiable.
- S'il y a des témoins de l'accident, relevez leur identité et leurs coordonnées.
- Adressez le constat à votre intermédiaire dans les 5 jours suivant l'accident.
- Contactez votre intermédiaire pour connaître le réparateur agréé le plus proche ou trouvez-le sur votre application i Phone MonGenerali que vous pouvez télécharger gratuitement sur Appstore ou encore sur votre espace personnel monespace.generali.fr

Votre véhicule est hors d'état de circuler :

Si vous avez souscrit l'assistance, sur simple appel, une équipe fait le nécessaire : remorquage de votre véhicule jusqu'au garage le plus proche ou encore organisation de votre hébergement en cas de besoin.

Jusqu'à 15 jours de prêt de voiture

En faisant appel à un garage agréé, en cas de sinistre, vous pouvez profiter d'un véhicule de courtoisie le temps des réparations, selon ses disponibilités.

L'option Véhicule de Remplacement vous assure la mise à disposition d'un véhicule y compris pendant l'expertise ou encore dans le cas où votre véhicule n'est pas réparable. Ce prêt est de 8 jours en cas de panne, et 15 jours en cas d'accident (5 jours dans le cadre de l'option Véhicule de Remplacement économique).

En cas d'urgence !

➤ Europ Assistance :

(si vous avez souscrit l'assistance)

France : 01 41 85 84 83
de l'étranger : +33 1 41 85 84 83
(numéros non surtaxés).

➤ Les secours :

à partir d'un poste fixe :

Pompiers : 18

Police : 17

SAMU : 15

à partir d'un portable :

Composez le 112.

SOS Accident 24h/24

➤ Europ Assistance à votre service

- Dépannage, remorquage vers le garage agréé le plus proche.
- Aide au constat amiable.
- Réparateurs agréés.
- Des psychologues pour vous et vos proches.

Si vous êtes à l'étranger

- Des interprètes pour faciliter vos échanges.

i Phone

NOUVEAU ! Une application
MonGenerali

- Des cas concrets pour vous aider à évaluer les responsabilités en cas d'accident (information à titre indicatif).
- Localisation des réparateurs agréés les plus proches.
- Le détail des garanties que vous avez souscrites.

